



Le ministère public du canton du Valais met au concours le poste suivant :

GREFFIER / GREFFIERE 50% **auprès de l'office central**

Vos missions :

Les compétences des greffiers sont énumérées à l'art. 9a de la loi d'application du code de procédure pénale suisse du 11 février 2009. Elles consistent en substance à :

- assister les magistrats du ministère public, notamment par l'étude de dossiers, la rédaction d'avis de droit, la tenue de procès-verbaux et l'élaboration de projets de décisions
- sur délégation, instruire et juger les cas par voie d'ordonnance pénale lorsque la peine encourue ne semble pas dépasser une amende ou une peine pécuniaire de 90 jours-amende au plus ; rendre les décisions de suspension de la procédure, de non-entrée en matière et de classement
- sur mandat, instruire les dossiers lorsque la peine encourue semble ne pas dépasser 180 jours-amende ou une privation de liberté de six mois.

Votre profil :

- titulaire d'un brevet d'avocat (les titulaires d'une licence, d'une maîtrise, d'un doctorat en droit ou d'un titre académique équivalent sont éligibles s'ils peuvent se prévaloir d'une expérience pratique suffisante)
- expérience en matière de procédure pénale
- capacités d'analyse, d'intégration et d'organisation
- sens de la communication et maîtrise de soi
- aisance rédactionnelle et verbale
- grande capacité de travail.

Langue maternelle :

Française, avec de bonnes connaissances de la seconde langue officielle.

Lieux de travail : Office central, à Sion.

Taux d'activité : 50%.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2025 ou à convenir.

Nous offrons :

Une activité intéressante et variée, d'excellentes conditions de travail modernes et agréables et des prestations sociales élevées.

Renseignements :

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la procureure générale adjointe à Sion (tél. 027 607 84 00).

Votre postulation écrite incluant un curriculum vitae, photo ainsi qu'une copie de vos diplômes, attestations et extraits actuels du casier judiciaire et de l'office des poursuites, doit être adressée au ministère public, secrétariat général, rue des Vergers 9, case postale 2305, 1950 Sion 2, jusqu'au **27 novembre 2024** (date du timbre postal).

Sion, le 5 novembre 2024

La procureure générale
Beatrice Pilloud